



# AGENTS DU SERVICE COMMERCIAL TRAINS

7 FÉVRIER 2024

## UNE TABLE RONDE POUR NÉGOCIER !

Depuis de nombreuses années, l'UNSA-Ferroviaire porte les revendications des ASCT auprès des différentes directions tant nationales que locales. Fidèles à nos valeurs, nous avons toujours privilégié la négociation pour contractualiser les avancées obtenues.

C'est pour cette raison que l'UNSA attend la fin des rencontres prévues avec l'entreprise pour se positionner sur une démarche de concertation immédiate et un possible affrontement.

### POUR RAPPEL

L'UNSA-Ferroviaire n'a pas hésité à avoir recours au conflit chaque fois que l'entreprise n'a pas voulu négocier ou entendre les revendications légitimes qu'elle portait. Avec les réformes des retraites successives conduisant à un allongement de la durée de cotisation, il était urgent pour l'UNSA-Ferroviaire de revoir et négocier toutes les dispositions permettant aux ASCT de partir en retraite dans des conditions décentes. C'est pour ces raisons qu'au-delà des premières avancées obtenues dans le cadre des négociations annuelles obligatoires 2023 et des premières discussions sur la pénibilité, l'UNSA-Ferroviaire a d'ores et déjà porté des revendications auprès de la direction, dont l'augmentation à 48 mois de la cessation progressive d'activité (CPA). Ce point a été effectivement repris dans les discussions qui sont toujours en cours. D'autres demandes portées par l'UNSA-Ferroviaire sont intégrées dans un calendrier de négociations.

**L'UNSA A PRÉFÉRÉ LA NÉGOCIATION, MAIS PRÉVIENT L'ENTREPRISE QUE SI AUCUNE RÉPONSE CONCRÈTE N'ÉTAIT APPORTÉE, ELLE S'INSCRIRAIT DANS LES ACTIONS À VENIR !**

### QUE RETENIR ?

Une table ronde avec la direction de la SA Voyageurs est prévue le 7 février. L'UNSA a prévenu l'entreprise que les revendications des ASCT devaient être entendues ! Nous attendrons donc le résultat de cette rencontre et des négociations en cours sur les fins de carrière pour affiner notre positionnement sur de possibles conflits. Bien entendu, l'UNSA reste mobilisée à tous les niveaux pour exiger le respect des dispositions de l'accord signé en 2022, notamment sur le respect du parcours pro, le recours aux CDD et le respect des engagements concernant les notations.



UNSA-FERROVIAIRE